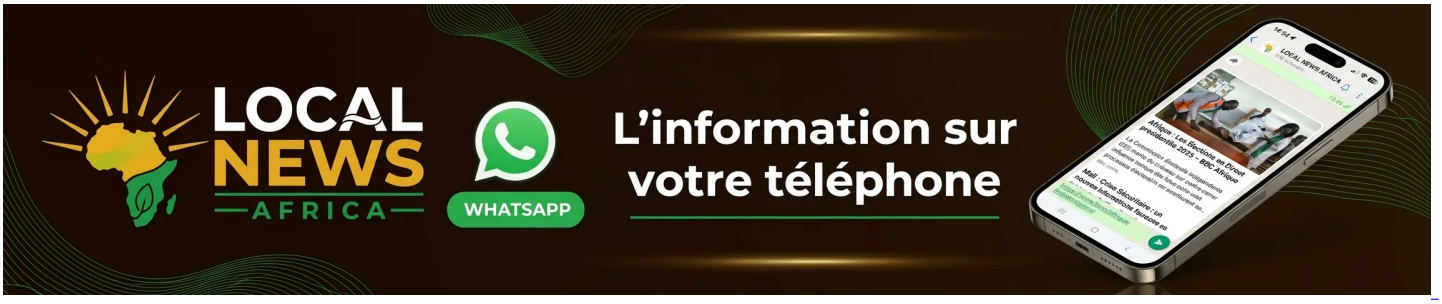


TOGO

34,2 milliards FCFA pour subventionner les carburants, un arbitrage budgétaire sous pression

Auteur : **Ayenan Eleuthere** | Publié le : **11 nov. 2026 à 14:20**



Face à la hausse des coûts d'approvisionnement en hydrocarbures, le gouvernement togolais prévoit de porter à 34,2 milliards FCFA l'enveloppe consacrée aux subventions des produits pétroliers, contre 14,2 milliards initialement. Cette augmentation de 20 milliards FCFA, inscrite dans le projet de loi de finances rectificative pour 2026, vise à limiter les répercussions du renchérissement des carburants sur les ménages et les entreprises. Elle intervient toutefois dans un contexte de pression sur les finances publiques.

Une enveloppe de subvention multipliée par plus de deux

Le gouvernement togolais renforce son soutien aux prix des produits pétroliers. Dans le projet de collectif budgétaire adopté en Conseil des ministres le 22 octobre 2026, les crédits prévus pour les subventions aux carburants passent de 14,2 à 34,2 milliards FCFA. L'augmentation atteint ainsi 20 milliards FCFA, soit une progression d'environ 141 %.

Cette décision vise à amortir les effets de la hausse des coûts d'approvisionnement en hydrocarbures sur les prix à la pompe. Elle doit également limiter les répercussions sur les transports et les activités économiques, notamment les entreprises dont les coûts de fonctionnement dépendent fortement des produits pétroliers.

Le recours à la subvention permet à l'État de prendre en charge une partie de l'écart entre le coût réel d'approvisionnement et le prix appliqué aux consommateurs. Ce mécanisme protège temporairement le pouvoir d'achat, mais représente une charge pour le budget public.

Des prix à la pompe déjà révisés en 2026

Le soutien de l'État n'a pas empêché les ajustements tarifaires intervenus au cours de l'année. En septembre 2026, le prix du super sans-plomb est passé de 725 à 817 FCFA le litre, tandis que celui du gasoil a évolué de 750 à 766 FCFA. Le pétrole lampant a également augmenté, passant de 1 040 à 1 056 FCFA le litre.

Ces révisions montrent que les subventions n'annulent pas nécessairement les effets des fluctuations internationales. Elles contribuent plutôt à en atténuer les conséquences pour les consommateurs.

La hausse des prix des carburants peut se répercuter sur plusieurs secteurs : transport de personnes et de marchandises, agriculture, distribution et production industrielle. Pour les ménages, elle peut aussi peser indirectement sur le coût des biens et services, notamment lorsque les opérateurs répercutent une partie de leurs charges supplémentaires sur les prix de vente.

Un budget révisé, un déficit porté à 3,4 % du PIB

L'augmentation de l'enveloppe intervient alors que le gouvernement a également revu les prévisions budgétaires de l'exercice 2026. Le budget de l'État est désormais établi à 2 744,2 milliards FCFA, contre 2 751,5 milliards dans la loi de finances initiale.

Le déficit prévisionnel ressort à 247,56 milliards FCFA, soit 3,4 % du produit intérieur brut. Le projet de collectif prévoit que ce déficit soit financé par le solde de trésorerie.

Il convient toutefois de ne pas attribuer directement l'évolution du déficit à la seule augmentation des subventions pétrolières. Celle-ci constitue une dépense supplémentaire prévue, mais son incidence doit être appréciée dans

l’ensemble des révisions de recettes et de dépenses inscrites dans le collectif budgétaire.

Le projet doit encore suivre la procédure parlementaire avant son adoption définitive. Par ailleurs, les 34,2 milliards FCFA correspondent à une enveloppe prévisionnelle : les informations disponibles ne permettent pas d’établir le montant effectivement décaissé à la date de publication.

Le défi du ciblage et de la soutenabilité

Au-delà de son coût immédiat, le choix de subventionner les carburants soulève une question d’équité. Lorsque le soutien est appliqué de manière générale aux produits pétroliers, il bénéficie à l’ensemble des consommateurs, mais pas nécessairement dans les mêmes proportions. Les ménages qui consomment davantage de carburant peuvent en tirer un avantage plus important que ceux qui disposent de moyens limités.

Le mécanisme peut aussi mobiliser des ressources qui auraient pu être consacrées à d’autres priorités publiques, comme les infrastructures, la santé, l’éducation ou les investissements productifs. La question n’est donc pas seulement de savoir combien l’État dépense, mais aussi de mesurer l’efficacité sociale et économique de cette dépense.

Dans ses analyses sur le programme économique du Togo, le Fonds monétaire international a déjà souligné les risques associés aux subventions générales aux carburants. Il recommande notamment de préserver la soutenabilité des finances publiques et de privilégier, lorsque cela est possible, des dispositifs de soutien mieux ciblés en faveur des populations vulnérables.

Pour apprécier la portée réelle de la nouvelle enveloppe, plusieurs informations restent attendues : la répartition des crédits entre les différents produits pétroliers, les montants effectivement versés aux opérateurs et les éventuelles mesures d’économie destinées à compenser cette dépense supplémentaire.

En portant les subventions prévues à 34,2 milliards FCFA, le gouvernement togolais fait le choix d’amortir davantage le choc énergétique. Mais l’efficacité de cette décision dépendra de sa capacité à protéger les consommateurs sans installer une charge budgétaire difficile à maintenir

EDA

PUBLICITÉ

